



Consumer and
Corporate Affairs Canada
Legal Metrology

Consommation
et Corporations Canada
Métrie léale

APPROVAL No - N° D'APPROBATION

AV-2213

MAR 18 1991

NOTICE OF APPROVAL

Issued by statutory authority of the Minister of Consumer and Corporate Affairs Canada for (category of device):

Blending Type Motor Fuel Dispenser

AVIS D'APPROBATION

Émis en vertu du pouvoir statutaire du Ministre de Consommation et Corporations Canada, pour (catégorie d'appareil):

Distributeur d'essence de type mélangeur

APPLICANT / REQUÉRANT:

Liquid Transfer Systems
6660 Ordan Drive
Mississauga, Ontario
L5T 1J7

MANUFACTURER / FABRICANT:

Liquid Transfer Systems
Mississauga, Ontario

MODEL(S) / MODÈLE(S):

S70-2B6

RATING / CLASSEMENT:

3 to/à 45 L/min

NOTE: This approval applies only to devices, the design, composition, construction and performance of which are, in every material respect, identical to that described in the material submitted, and that are typified by samples submitted by the applicant for evaluation for approval in accordance with sections 14 and 15 of the Weights and Measures Regulations. The following is a summary of principal features only.

REMARQUE: Cette approbation ne vise que les appareils dont la conception, la composition, la construction et le rendement sont identiques, en tout point, à ceux qui sont décrits dans la documentation reçue et pour lesquels des échantillons représentatifs ont été fournis par le requérant aux fins d'évaluation, conformément aux articles 14 et 15 du Règlement sur les poids et mesures. Ce qui suit est une brève description de leurs principales caractéristiques.

SUMMARY DESCRIPTION:

The model S70-2B6 is a multigrade fixed blending type gasoline dispenser that can deliver one blended and two single grades of gasoline from two underground tanks.

The model designation for this dispenser is the S70-2B6 prefix followed by 6 alphanumeric characters.

- The first character following the prefix denotes the type of pump utilized by the dispenser, either "S" for self-contained, or "R" for remote submersible pump.
- The second and third characters denotes the rated horsepower of the motors contained in the dispenser.
- The fourth character denotes whether or not the dispenser has automatic temperature compensation (ATC). "A" represents ATC and "N" represents no ATC.
- The fifth character denotes a cash and credit display. A "0" represents no cash and credit display and a "1" represents having a cash and credit display.
- The sixth character denotes a customer preset. A "0" represents no customer preset and a "1" represents having a customer preset.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Le modèle S70-2B6 est un distributeur d'essence multigrade de type mélangeur à rapport fixe qui peut livrer un mélange et deux grades d'essence distincts à partir de deux réservoirs souterrains.

La désignation de ce modèle de distributeur se compose du préfixe S70-2B6 suivi de 6 caractères alphanumériques.

- Le premier caractère après le préfixe indique le type de pompe utilisé par le distributeur, soit "S" pour autonome ou "R" pour pompe submersible installée à distance.
- Le deuxième et le troisième caractères indiquent la capacité nominale en horsepower des moteurs du distributeur.
- Le quatrième caractère indique s'il s'agit d'un distributeur à compensation de température automatique (CTA) ou non. La présence d'un CTA est indiquée par la lettre "A" et l'absence par la lettre "N".
- Le cinquième caractère indique l'affichage de l'argent comptant et du crédit. Un "0" représente aucun affichage de l'argent et du crédit et un "1" représente un affichage de l'argent et du crédit.
- Le sixième caractère se rapporte au dispositif de prédétermination du client. Un "0" indique l'absence de ce dispositif et un "1" en indique la présence.

SUMMARY DESCRIPTION: Continued

The blend ratio is controlled by two orifice blend plates, one in each product line. An equalizing piston maintains the same supply pressure to each of the orifice blend plates. The outlets of the orifice blend plates are piped to a tee and are always at the same pressure. If either of the product supply tanks runs dry the product control valve shuts off flow from the other tank neutralizing the dispensers output.

The blend valve assembly is a model 1-4346-350 manufactured by Universal valve.

Check valves downstream of the orifice blend valves keep the meter under pressure and full of product between deliveries.

Each dispenser is equipped with one meter per hose. The meter is a model MP-02515 manufactured by Tokyo Tatsuno Ltd.

Dispensers with self-contained pumps use a combined strainer/pump/air eliminator unit made by Tatsuno, model PGS-0253. Dispensers that are used in conjunction with a remote submersible pump do not contain an air eliminator. The pump is of the centrifugal type that does not pump air or vapour entrained at the pump's inlet.

Each dispenser is equipped with two Sierra Electronic Registers (S.WA-2153), software version 74-2202. The software version can be viewed by selecting option 5 in the "Manager's" mode.

The Blending Type Motor Fuel Dispenser uses 1000 pulses per litre, LTS pulser model 891-P3.

DESCRIPTION SOMMAIRE: Suite

Le rapport de mélange est contrôlé par deux plaques de mélange à orifice, une installée dans chacune des conduites de produit. Un piston compensateur assure une pression d'alimentation identique à chacune des plaques de mélange à orifice. Les sorties des plaques de mélange à orifice sont reliées par conduites à un raccord en T et sont toujours à la même pression. S'il y a rupture de stock dans un des réservoirs d'alimentation, le robinet de commande interrompt l'écoulement de l'autre réservoir et neutralise la sortie des distributeurs.

Le robinet de mélange est du modèle 1-4346-350 fabriqué par Universal Valve.

Des clapets de retenue prévus en aval des plaques de mélange à orifice maintiennent le compteur sous pression et plein de produit entre les livraisons.

Chaque distributeur est équipé d'un compteur par flexible. Le compteur de modèle MP-02515 est fabriqué par Tokyo Tatsuno Ltd.

Les distributeurs munis de pompes autonomes utilisent un ensemble crêpine/pompe/éliminateur d'air fabriqué par Tatsuno, modèle PGS-0253. Les distributeurs qui sont utilisés avec une pompe submersible à distance ne comportent pas d'éliminateur d'air. La pompe est de type centrifuge qui n'aspire pas d'air ni n'entraîne pas de vapeur à l'entrée de la pompe.

Chaque distributeur est équipé de deux indicateurs électroniques Sierra (S.WA-2153).

Le distributeur d'essence de type mélangeur utilise un générateur d'impulsions LTS produisant 1000 impulsions par litre, modèle 891-P3.

SUMMARY DESCRIPTION:

These dispensers may be used in conjunction with compatible cashier/consoles or other compatible equipment.

APPROVAL:

The design, composition, construction and performance of the device type(s) identified herein have been evaluated in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Approval is hereby granted accordingly pursuant to subsection 3(1) of the said Act.

The marking, installation, use and manner of use in trade of devices are subject to inspection in accordance with regulations and specifications established under the Weights and Measures Act. Requirements relating to marking are set forth in sections 18 to 26 of the Weights and Measures Regulations. Installation and use requirements are set forth in Part V and in specifications established pursuant to section 27 of the said Regulations. A verification of conformity is required in addition to this approval. Inquiries regarding inspection and verification should be addressed to the local inspection office of Consumer and Corporate Affairs Canada.

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Ces distributeurs peuvent être utilisés de concert avec des pupitres de commandes de caissier compatibles ou tout autre équipement compatible.

APPROBATION:

La conception, la composition, la construction et le rendement du (des) type(s) d'appareils identifié(s) ci-dessus, ayant fait l'objet d'une évaluation conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures, la présente approbation est accordée en application du paragraphe 3(1) de ladite Loi.

Le marquage, l'installation et l'utilisation des appareils sont soumis à l'inspection conformément au Règlement et aux prescriptions établis sous la Loi sur les poids et mesures. Les exigences de marquage sont définies dans les articles 18 à 26 du Règlement sur les poids et mesures. Les exigences d'installation et d'utilisation sont définies dans la partie V et dans les prescriptions établies en vertu de l'article 27 dudit règlement. Une vérification de conformité est requise. Toute question sur l'inspection et la vérification de conformité doit être adressée au bureau local de Consommation et Corporations Canada.

W.R. Virtue

Chief,
Legal Metrology Laboratories

MAR 18 1991

Date

Chef,
Laboratoires de la Métrologie légale

File/Dossier: 06953

Project/Projet: AP-VL-90-0053

